

Ecole de Paugnat
Route de Volvic
63410 Charbonnières-les-Varennes
tel : 04.73.33.55.96.
mel : 0630350N@ac-clermont.fr

TROISIEME CONSEIL D'ECOLE **9 juin 2026**

Présents :

Mme Tatuszka : Adjointe municipale
M. Lelion Florian : Directeur du Centre de loisirs et du temps périscolaire
Mmes Clémence Sahut-Falcin, Maëlle Vidal, M. Patrice Manenc et M Aurélien. Mondière :
Représentants des parents d'élèves
Mmes Pansu Amandine, Fahy Laurence, Fassler Laetitia, Bouloc Elodie : Enseignantes
Mme Isabelle Schall : Enseignante du RASED Loris Manenc et Romane Vialatte : élèves délégués
de la classe de CM1- CM2
Mme Lesme Delphine : ATSEM des PS-MS-GS (classe de Mme Fassler)
Mme Céline Rossignol : Enseignante et Directrice

Excusés :

M. Laurent Cheminal : Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription Riom Combrailles
M. Gérard Chansard : Maire de Charbonnières-les-Varennes
Mme Gaëlle Tomas : enseignante
Mmes Anne Lopez-Perez, Caroline Garnier, Anaïs Barraud, M. Cyril Piquet, M. Guillaume Tricot :
représentants des parents d'élèves
Mme Coralie Sahut : ATSEM des PS-MS-GS (classe de Mme Fahy)

1-Bilan du 3ème trimestre

1-RASED

Aide pédagogique (Isabelle Schall)

- une élève suivie en CE1 en compréhension de lecture, deux fois par semaine ;
- 3 élèves suivis en CE2 pour travailler la grammaire et conjugaison, deux fois par semaine ;
- un élève suivi en CM1 en numération, une fois par semaine ;
- un élève de CM1 travaille la grammaire, deux fois par semaine.

Les familles sont informées par écrit mais elle n'a pas besoin d'autorisation pour intervenir.
Elle a en charge 10 écoles.

L'enseignante spécialisée à dominante relationnelle (Célia Collin)

Elle a pris en charge deux élèves de CE2 et CM1 pour les aider à rentrer dans leur rôle d'élève,
travailler la concentration et a observé en classe deux autres élèves.
Elle a en charge 60 écoles

Psychologue scolaire (Marie-Hélène Le Maner)

Mme Le Maner a poursuivi les échanges avec les parents et le suivi des dossiers de 3 élèves.
Elle a réalisé un bilan des compétences scolaires.
Elle intervient auprès d'un élève autour du bien-être, l'estime de soi.
Elle a en charge une quarantaine d'écoles.

Le RASED remercie la mairie pour le prêt d'une salle de réunion une fois par période ainsi que pour le budget alloué pour l'achat de matériel pédagogique.
Les membres du RASED dépendent directement de l'inspecteur et sont rattachés à la circonscription.

2-Passages

Tous les élèves passent en classe supérieure et une proposition d'orientation a été formulée auprès de la MDPH.

3-Absentéisme

Bilan du taux d'absentéisme sur l'année scolaire 2025-26 :

- en maternelle (PS-MS et MS-GS) : 3,14 % sachant que tous les élèves de petite section sont présents l'après-midi (*année dernière 4,75%*)

- en élémentaire : 2,89 % (*année dernière 4,03%*)

Cette année, nous constatons de nouveau un taux important d'absences pour des raisons personnelles (vacances prises sur le temps de classe, week-end rallongés...).

Ces absences posent un souci au niveau de la continuité des apprentissages et met les élèves en difficultés.

Dans le règlement intérieur de l'école, il est stipulé que « *L'assiduité constitue une obligation légale pour tout élève inscrit dans une école. A l'école maternelle, elle se traduit par une fréquentation régulière pédagogiquement indispensable pour la réussite de tous les élèves.* »

Nous demandons aux parents d'avoir une attention particulière au sujet de cette problématique.

4-Evaluation d'école

Les évaluateurs ont souligné le bon fonctionnement de nos écoles ainsi que la qualité de l'accueil offert aux élèves dans un environnement sécurisant. Ils ont également mis en avant la qualité du climat scolaire, en relevant une atmosphère de travail sereine et le sentiment d'épanouissement partagé par les élèves comme par les membres du personnel.

Le rapport final, rédigé par les évaluateurs externes, sera transmis à l'école d'ici la fin de l'année scolaire ou, au plus tard, au début de la prochaine rentrée. Il sera ensuite présenté au Conseil d'école.

Questions des représentants des parents d'élèves :

• A la suite du questionnaire d'auto-évaluation de l'école auprès des parents d'élèves, avez-vous mis en place un plan d'actions ?

Pour l'instant, nous avons ciblé :

- Le nettoyage des toilettes (hall du bas et côté extension) qui est à prévoir à la mi-journée. La directrice ne souhaite pas que ce nettoyage soit fait pas les ATSEM qui gèrent les toilettes de la maternelle et font des journées continues.

→ La mairie l'envisage entre 13h35 et 13h45 par des agents déjà présents sur place.

- L'identification de référents en cas de problèmes.

Dans les questionnaires-enfants, les élèves nous ont fait remonter qu'ils ne savaient pas trop vers qui se tourner en cas de problème avec leur référent principal (la maitresse)

→ Nous envisageons de le travailler en début d'année prochaine.

D'autres axes de réflexion et de travail, en lien avec la pédagogie, sont actuellement en cours d'élaboration. Ils portent notamment sur les stratégies de mise en mémoire, les processus d'apprentissage ainsi que la conception d'outils destinés à accompagner les élèves dans l'apprentissage des leçons.

Par ailleurs, une présentation à destination des parents est envisagée afin de leur proposer des repères et des conseils pour accompagner efficacement leur enfant dans les devoirs.

5-Travaux et achats effectués et à prévoir

Travaux et achats effectués ce trimestre

- Pose des miroirs dans les sanitaires ;

- Loquets sur les portes (un manquant chez les CM, celui de la maternelle doit être modifié) ;

- Coques de sable mises en place dans la cour. Pouvez-vous demander aux agents municipaux de ne pas passer la débroussailleuse trop près ou de les déplacer car une coque est déjà cassée.
→ L'information sera transmise.
- Coffre pour les jeux de cour a été installé mais doit être poncé en raison d'un graffiti.

Travaux et achats à prévoir

- Problème de téléphone : depuis que nous avons la fibre, il n'y a plus qu'un seul poste qui fonctionne au lieu de trois sur l'école ce qui pose des soucis sur le temps scolaire et périscolaire.
- Remplacement des paniers de basket ;
- Portes et portillon : La société n'est pas intervenue, le problème s'aggrave et l'intervention devient urgente ;
- Vérifier les cales porte car certains se sont dévissés ;
- Vitres à laver ;
- Repeindre l'escargot, marelle... ;
- Pose de crochets supplémentaires dans le local motricité et dans le chalet ;
- Couper les branches trop basses des arbres devant d'école.

Questions des représentants des parents d'élèves :

• Quelles sont les raisons qui vous ont obligé à condamner les paniers de basket dans la cour ?

La société Socotec vérifie chaque année toutes les structures de la cour de l'école et cette année les paniers de baskets n'ont pas supporté la charge de contrôle.

Ils recommandent « d'interdire l'utilisation de cet équipement sportif ».

Réponse de la mairie : La mairie va se renseigner auprès de la société Socotec pour avoir des informations complémentaires sur les conclusions du rapport afin de savoir si une solution peut être trouvée. Parallèlement à cela, des devis seront demandés pour savoir si un remplacement des paniers est possible.

Depuis le Conseil d'école du 9 juin 2026, la société Socotec a apporté des précisions à la mairie concernant les conclusions de son rapport. Celles-ci s'appliquent à un usage intensif des paniers de basket par des adultes. Il semblerait qu'il n'y ait pas de danger pour les enfants.

Nous réaborderons ce point au prochain Conseil d'école en octobre 2026.

• Pouvez-vous nous faire un point d'avancement sur la peinture des passages piétons devant l'école ?

Réponse : Des peintures adéquates sont en recherche pour optimiser l'adhérence. Ces travaux seront réalisés avant la rentrée 2026.

• Au sujet du PPMS, où en sont les recherches de la Mairie sur la mise en place d'un système d'alarme en cas d'intrusion et de risques naturels ?

Réponse : Ce système d'alarme est obligatoire et une solution doit être trouvée. Un mail sera envoyé aux mairies avoisinantes pour essayer de trouver une solution. M. le maire a vu avec un électricien qui a déjà fait une installation similaire dans une école. Il prévoit d'aller voir l'installation et Mme Rossignol demande à être associée à cette visite.

• Afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école, pouvez-vous demander aux autorités compétentes de faire de la prévention auprès des parents qui ne respectent pas les règles de circulation et de stationnement ?

Réponse : Monsieur le Maire rappelle que des mesures ont été réalisées et que celles-ci montrent que les véhicules respectent la limitation de vitesse à 30km/h. La question sera posée à la gendarmerie pour savoir si des contrôles de vitesse peuvent être réalisés. Concernant les règles de stationnement, une communication pourrait être mise en place pour indiquer les parkings à disposition : école, centre de loisirs, épicerie, salle des fêtes ; et quelques règles à respecter.

• **Via vos divers réseaux de communication, pouvez-vous relancer la demande de volontaire pour sécuriser le passage piéton lors des entrées et sorties d'école ?**

Réponse : Oui, la mairie trouve cela pertinent et Madame Garnier est déjà volontaire pour le faire. Si d'autres personnes sont également disponibles, un planning pourrait être mis en place pour soulager les bénévoles.

6- Intervention des élèves délégués

Les élèves délégués présentent leurs souhaits, leurs remarques et leurs propositions ; le Conseil d'école leur répond.

Les élèves souhaitent remercier la mairie pour les nouvelles structures, les maitresses pour les nouveaux bacs à sable et les nombreux ballons de baskets, Florian pour le nouveau ballon de football et les filets pour les cages de foot ainsi que les animatrices de la garderie du matin qui nous font sortir lorsqu'il fait chaud.

Le terrain de basket est très utilisé par les élèves de la maternelle au CM2 et nous regrettons beaucoup l'interdiction de les utiliser. Nous faisons la demande auprès de M. le Maire du remplacement de ces paniers le plus rapidement possible.

Nous souhaiterions :

- Davantage de jeux de cour (Balles en mousse...) ;
- Un / Des banc(s) pour la cour arrière ;
- Des lunettes dans les toilettes des P'tits Loups ; → Cela n'est pas autorisé par rapport aux règles d'hygiène.

- Trouver un nom pour l'école. → La devise avec réalisation d'une fresque est prévue pour l'année prochaine.

- Filets pour les cages de foot. → Ils sont arrivés et vont être posés.

- Choix des repas et alterner les services. → Le choix du repas a déjà été demandé mais cela reste difficile à mettre en place avec le prestataire API.

Alterner les services est assez compliqué. Il n'y a pas eu de sorties cette année qui auraient pu permettre de regrouper tout le monde sur un seul service, les enfants n'ont pas toujours été très sympathiques donc les adultes n'ont pas forcément eu envie d'accéder à cette demande. L'équipe de cantine note du mieux en ce moment.

- Certains animateurs regardent leurs téléphones. → Il est difficile de faire le tri entre l'usage professionnel ou privé du téléphone. Le téléphone (même personnel) devient de plus en plus un outil de travail.

Le Conseil d'école félicite les délégués pour leur investissement tout au long de l'année.

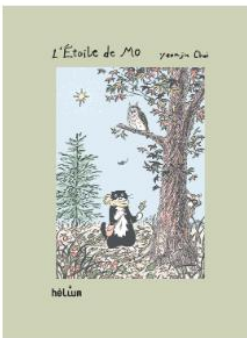
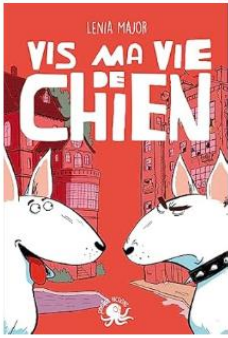
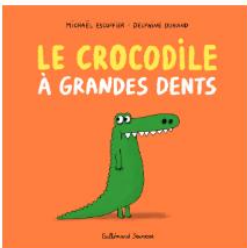
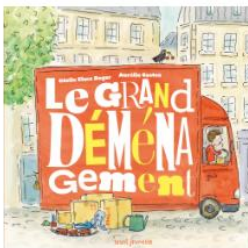
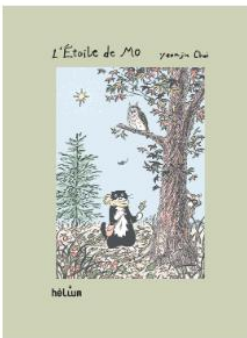
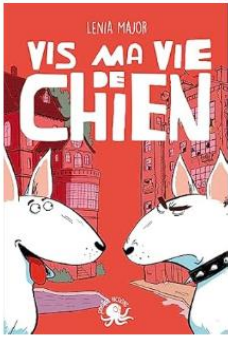
7-Sorties scolaires et événements du 3ème trimestre

Incorruptibles

Les élèves ont voté pour leur livre préféré le Mardi 19 mai.

La Mairie nous a mis à disposition une urne, des enveloppes et nous avons pu voter dans les conditions d'élections.

Voici le résultat national :

		CE1	CE2/CM1	CM2/6e
Maternelle	CP			
				
Le crocodile à grandes dents	Le grand déménagement	L'étoile de Mo	La Soupe à l'aventure	Vis ma vie de chien
Nombre de voix enfants : 36 721 voix	Nombre de voix enfants : 21 736 voix	Nombre de voix enfants : 22 744 voix	Nombre de voix enfants : 40 408 voix	Nombre de voix enfants : 16 771 voix
Nombre de voix pour ce niveau : 156 646 voix	Nombre de voix pour ce niveau : 81 942 voix	Nombre de voix pour ce niveau : 83 602 voix	Nombre de voix pour ce niveau : 120 799 voix	Nombre de voix pour ce niveau : 58 831 voix

Kermesse

Vendredi 12 juin à l'école de 16h15 à 19h.

La garderie se déroulera exceptionnellement en face aux Petits Loups.

Les enfants chanteront à 16h45 dans la cour à l'arrière de l'école, une sélection de chansons apprises cette année à la chorale.

Les animateurs des P'tits Loups emmèneront les enfants inscrits à la garderie pour chanter avec leur classe et seront ensuite ramenés en face.

Nous demandons l'aide de parents, grands-parents pour tenir les stands et à la confection de gâteaux.

Visite du Collège

La soirée découverte du collège était prévue le mardi 23 juin à partir de 17h30. Les familles et les futurs 6^{èmes} devaient être accueillis pour une visite. Cependant en raison de la canicule, le visite a été annulée et non reportée malgré les demandes de plusieurs parents auprès de la principale du collège. Les futurs 6^{èmes} regrettent beaucoup de ne pas pouvoir visiter le collège et cela génère un certain stress.

Musée du costume de scène

Lundi 29 juin toutes les classes de l'école passeront la journée au musée du costume de scène.

La participation des familles est de 10€ par enfant (voir compte-rendu du 2^{ème} Conseil d'école).

Soirée des CM2

Cette année, nous organisons le jeudi 2 juillet une soirée pour les CM2 de toute la commune (Paugnat et Charbonnières) afin de partager un dernier moment convivial avec eux et leurs familles.

A cette occasion, la Mairie offrira aux CM2, une clé USB (demandée dans la liste des fournitures pour la 6^{ème}) et une gourde en inox. Les maitresses remettront aux élèves un livre offert par l'Education nationale « Les métamorphoses d'Ovide ».

L'équipe enseignante remercie toutes les personnes qui ont accompagné les classes cette année ainsi que l'ensemble de l'équipe de l'APE.

Nous remercions également Delphine Lesme qui a pris en charge cette année encore, la gestion de la bibliothèque de l'école.

2-Préparation de la rentrée 2026-2027

1- Equipe enseignante

Il n'y aura pas de changement dans l'équipe enseignante titulaire.

Mme Gaëlle Tomas continuera d'assurer la décharge de Direction de Mme Rossignol ainsi que le complément de temps partiel de Mme Pansu.

2-Prévision des effectifs et répartition

A l'heure actuelle voici les effectifs à la rentrée prochaine :

5 PS, 6 MS, 18 GS, 12 CP, 13 CE1, 9 CE2, 17 / 18 CM1, 12 CM2 soit **94 /93 élèves**.

L'effectif de l'école est en baisse, l'état civil avait prévu 8 PS mais seulement 5 sont inscrits.

La répartition n'est pas encore arrêtée par le conseil des maitresses mais nous allons très certainement devoir modifier la répartition actuelle.

Questions des représentants des parents d'élèves :

• Avez-vous commencé à travailler sur la répartition des classes pour l'année prochaine ?

Le conseil des maitresses a déjà travaillé sur une prévision de répartition. Celle-ci sera annoncée à la prérentrée, le vendredi 28 ou lundi 1^{er} août.

La répartition des élèves repose sur des critères pédagogiques, discutés en conseil des maitres ; ils sont donc non discutables par les parents. Nous les remercions de leur compréhension et leur confiance.

3-Budget

Pas de changement par rapport à l'année en cours.

4-ATSEM

Delphine Lesme et Coralie Sahut seront à temps plein sur les deux classes de maternelle.

5- Natation

Pour l'année prochaine, rien n'est encore décidé mais nous devrions continuer à aller :

- à la piscine de Riom (priorité CP, CE1 et CM1, CM2)
- à la piscine de Saint Georges (Pour les classes maternelles et les autres classes)

Les parents agréés peuvent dès à présent demander le renouvellement de leur agrément (mail à la Directrice) et les parents intéressés pour accompagner les élèves à la piscine peuvent passer l'agrément de natation en début d'année scolaire.

6- Le ménage d'été et Centre de Loisirs

Le grand ménage d'été sera fait par les dames de ménage 2 jours en juillet et les ATSEM s'occuperont de leurs classes.

Des jours de ménage sont prévus également à la pré-rentrée (avant celle des maitresses). Le Centre de loisirs utilisera la salle de motricité tout l'été.

3-Questions des représentants des parents d'élèves :

Ecole

- **Avez-vous consulté d'éventuels intervenants extérieurs pour intervenir lors des séances de sport**

Réponse : Pas encore.

Périscolaire

- **Pouvez-vous transmettre aux parents lors de la rentrée scolaire une liste de l'ensemble des agents encadrants ainsi que leur fonction ?**

Réponse : Oui, cela est réalisable en début d'année scolaire, à voir si un trombinoscope est possible également.

- **Quelles sont les requis au recrutement des agents périscolaires (formation, expérience, casier judiciaire,...) ?**

Réponse : Toute personne travaillant avec les enfants est déclarée sur l'Application TAM "Téléprocédure d'Accueil de Mineurs". Si la personne possède un casier judiciaire avec une interdiction de travail avec les enfants, cela apparaît directement. Le pourcentage de personne non diplômée pour l'encadrement des enfants ne doit pas dépasser 20%.

Cantine

- **Avez-vous obtenu une réponse d'API suite à votre mail du 20 mars sur les problèmes de quantité servie ?**

Réponse : Oui, API a répondu. Il y a beaucoup de mouvements dans les équipes qui complique la stabilité du service. Le chef a de nouveau changé avec l'ancien chef qui est revenu.

- **Quand le contrat avec API arrive-t-il à échéance ? Avez-vous prévu de le reconduire ?**

Réponse : Le contrat arrive à échéance cette année et doit être renouvelé. Un appel d'offre est en cours avec différentes sociétés. Les écoles de Charbonnières et Paugnat dépendent de la cantine de Volvic qui représente un nombre de repas nettement plus important. La mairie sera tenue informée des appels d'offre et échanges mais concrètement les négociations et le choix du prestataire dépendent de la mairie de Volvic.

● **Pouvez-vous nous faire un point d'avancement sur la mise en place de moyens d'insonorisation de la cantine ?**

Réponse : Le devis pour la pose de plaque d'insonorisation au plafond est de 14 000€. De plus, une étude a été réalisée avec une simulation du bruit et celle-ci montre que l'acoustique de la salle est « bonne ». Ainsi, les travaux d'insonorisation n'auront pas lieu. Par ailleurs, le nombre d'enfant étant amené à diminuer, le bruit lors du service devrait également diminuer en gardant le repas en deux services.

● **Pouvez-vous faire un rappel aux agents encadrants au sujet de certains écarts de langage lors du service à la cantine ?**

Réponse : Un rappel a déjà été fait, un nouveau pourra être fait.

Nous tenons à remercier sincèrement Patrice Manenc et Anne Lopez Perez pour leur investissement en tant que représentant des parents d'élèves respectivement depuis 2014 et 2021. Leur engagement et leur disponibilité ont contribué à améliorer les conditions d'accueil des enfants au sein de l'école. Grâce à leur implication et un dialogue constructif avec l'équipe éducative, des avancées concrètes ont pu être réalisées au bénéfice de tous les élèves. Merci pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacré à cette mission.

La Directrice

Adjointe municipale

La Secrétaire

Mme Rossignol

Mme Tatuszka

Mme Pansu